

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 3 décembre

Comme le I dimanche de l'Avent est privilégié contre tout office même de 1^e cl. (Rubr. génér. du brév., titre X, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI, décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754). C'est pourquoi l'on anticipe au 26 novembre, la solennité des titulaires dont l'office tombe dans la semaine et ne peut avoir lieu le 1^{er} dimanche de l'Avent (3 décembre).

Le titulaire de saint François-Xavier n'aura, en ce jour, qu'une mémoire à la messe et aux vêpres et sa solennité ne sera pas transférée.

Le vendredi 8 décembre

Diocèse de Montréal. — Immaculée-Conception.

Diocèse d'Ottawa. — Immaculée-Conception (Basilique et Clyde).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Immaculée-Conception (Saint-Armand et Saint-Ours).

Diocèse de Valleyfield. — Immaculée-Conception (Bellerive).

Diocèse de Pembroke. — Immaculée-Conception (Black Bay).

Diocèse de Mont-Laurier. — Immaculée-Conception.

Diocèse de Haileybury. — Immaculée-Conception (Nuska).

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi, 28 novembre. — Saint-Josaphat.

Jeudi, 30 " — Saint-Zotique.

Samedi, 2 décembre. — Saint-Jean-de-la-Croix.

— Saint-Irénée. Toutes les églises et
[chapelles.]

LA FETE DE LA PRESENTATION AU GRAND SEMINAIRE

Le mardi, 21 novembre, nos confrères du clergé de Montréal n'oublieront pas qu'ils sont invités à se rendre au grand séminaire, pour la fête de la Présentation et la cérémonie, toujours si édifiante, de la rénovation des promesses cléricales. L'office commencera à 9.30 heures avant midi.



OUS a
feror
catio

Benoit Cottale
de la divine pr
za. Si le nom
abrite actuelle
sexes.

Son origine
est appelé en
Française de l
famille, était t
trer dans un h
leurs règlement
seuls Turinois.

noise — elle n'é
tous les hôpita
Cottalengo fut
il songea aux n

Il voulut une
qu'elles vinsse
des catholiques
projet était mag
est sans distincti
sible, humainem
que, s'il réunissa
à Dieu, c'était à
et il intitula sa
dence.